

À une rencontre ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce vingt-et-unième jour du mois d'octobre deux mille vingt, formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Galvani à 19 h 05, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Sophie Bourassa-Rheault	Représentante des enseignants
Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Elisabeth Paquin	Représentante des professionnels
Kim St-Jacques	Représentante du personnel de soutien
David Lafrance	Représentant des parents – District 1
Hugo-Pierre Bellemare	Représentant des parents – District 2
Denis Boudreault	Représentant des parents – District 3
Julie Saulnier	Représentante des parents – District 4
Jean-Michel Hamelin	Représentant des parents – District 5
Myriam Beauchamp	Représentante de la communauté
Louis Brunelle	Représentant de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Pierre Soucy	Représentant de la communauté
Franco Tomas	Représentant de la communauté

SONT INVITÉS

Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Élyse Giacomo	Secrétaire générale
Rosemarie Boucher	Représentante du personnel d'encadrement - observatrice
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
Patricia Hinse	Directrice par intérim du Service des ressources financières
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs
Christine Linteau	Directrice des Services éducatifs – Formation professionnelle, adultes et Service aux entreprises
Martin Samson	Directeur du Service des ressources humaines

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Luc Galvani, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

01-CA/20-10-21

PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET PLAN D'INTÉGRATION

C'est avec beaucoup de fébrilité que cette rencontre du 1^{er} conseil d'administration a été préparée. C'est une nouvelle ère dans l'histoire des centres de services scolaires. Toute l'équipe des services administratifs est heureuse de collaborer avec cette nouvelle instance.

Le plan de formation du ministère de l'Éducation à l'intention des administrateurs devra être complété pour janvier 2021. La formation élaborée avec l'École nationale d'administration publique comporte 9 capsules au total, disponibles graduellement. Il s'agit d'une formation obligatoire pour tous les membres.

Une présentation du Centre de services scolaire et de certains services administratifs s'est effectuée avant la rencontre du conseil. La poursuite du plan d'accueil et d'intégration se déroulera au cours des prochaines séances.

Remerciements adressés aux membres du conseil d'administration pour leur engagement.

TOUR DE TABLE – PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CA

Dans un souci de faire plus ample connaissance avec les nouveaux collègues, le directeur général demande aux administrateurs de se présenter à tour de rôle.

Les directions de service quittent la rencontre.

02-CA/20-10-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE SOUCY, ADMINISTRATEUR,

d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 13 d'une motion de félicitations à madame Élyse Giacomo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'administration prêtent serment, devant le directeur général, dans l'ordre suivant :

- 1- Denis Boudreault
- 2- Julie Saulnier
- 3- Hugo-Pierre Bellemare

- 4- David Lafrance
- 5- Jean-Michel Hamelin
- 6- Kim St-Jacques
- 7- Elisabeth Paquin
- 8- Sophie Bourassa-Rheault
- 9- Annie Dubois
- 10- Francis Dostaler
- 11- Pierre Soucy
- 12- Franco Tomas
- 13- Luc Massicotte
- 14- Louis Brunelle
- 15- Myriam Beauchamp

Les membres doivent signer, dater et retourner la prestation de serment à la secrétaire générale au plus tard le 28 octobre 2020.

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS ET ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Tous les membres doivent signer et retourner la déclaration de conflits d'intérêts à la secrétaire générale au plus tard le 28 octobre 2020. Le formulaire d'antécédents judiciaires doit être complété et retourné selon les indications fournies.

Il est demandé aux membres de la communauté de signer l'entente de confidentialité et de la retourner à la secrétaire générale dans le même délai.

03-CA/20-10-21

NOMINATION DE SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

de nommer monsieur Laurent Cabana et madame Ginette Masse comme scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04-CA/20-10-21

ÉLECTIONS : PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

Seuls les membres parents peuvent être nommés aux postes de président et vice-président, conformément à l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique.

La secrétaire générale informe le conseil de la procédure proposée, qui est acceptée par les membres.

CONSIDÉRANT les articles 155 et 158 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant qu'à la première séance du conseil d'administration, un président et un vice-président doivent être nommés parmi les parents;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'administration et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,

de nommer monsieur Denis Boudreault à titre de président du conseil d'administration;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE SAULNIER, ADMINISTRATRICE,

de nommer monsieur Jean-Michel Hamelin à titre de vice-président du conseil d'administration;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05-CA/20-10-21

DURÉE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

La secrétaire générale propose de procéder par tirage au sort électronique afin de déterminer les trois membres qui auront un mandat de 3 ans.

Les membres du conseil souhaitent préalablement valider, dans chacune des catégories, l'intérêt des membres à occuper un mandat de 2 ou 3 ans.

Un tirage au sort a été effectué pour les membres du personnel et les membres de la communauté.

CONSIDÉRANT l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que les membres du conseil d'administration sont désignés pour un mandat de trois (3) ans et que des processus de désignation doivent être tenus deux (2) années sur trois (3), et ce, pour permettre chaque fois la désignation de deux (2) ou trois (3) membres de chaque catégorie;

CONSIDÉRANT l'article 25 de l'Annexe 1 du projet de loi n° 40 stipulant qu'à la première séance du conseil d'administration les membres déterminent ceux qui, parmi eux, auront des mandats de deux (2) ou trois (3) ans pour chacune des catégories;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil, le choix des membres parents et le tirage au sort effectué pour les membres représentant le personnel et la communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

d'octroyer un mandat de trois (3) ans aux administrateurs suivants :

Représentants des parents d'élèves :

- Hugo-Pierre Bellemare
- David Lafrance
- Julie Saulnier

Représentants des membres du personnel :

- Sophie Bourassa-Rheault
- Annie Dubois
- Elisabeth Paquin

Représentants des membres de la communauté :

- Myriam Beauchamp
- Louis Brunelle
- Franco Tomas

d'octroyer un mandat de deux (2) ans aux administrateurs suivants :

Représentants des parents d'élèves :

- Denis Boudreault
- Jean-Michel Hamelin

Représentants des membres du personnel :

- Francis Dostaler
- Kim St-Jacques

Représentants des membres de la communauté :

- Luc Massicotte
- Pierre Soucy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06-CA/20-10-21

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RÈGLEMENT)

Le projet de Règles de régie interne du conseil d'administration est analysé par les membres. Des modifications sont proposées au préambule et aux articles 2.2.6., 3.1.2., 4.2.1., 10.1.4., 10.1.6., 12.5. et 13.

CONSIDÉRANT le projet de loi n° 40 rendant nécessaire la révision des :

- Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires;
- Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Comité exécutif;
- Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;
- Règlement relatif à la participation à distance, par les commissaires, aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;
- Procédure d'élection applicable à la désignation des commissaires.

qui étaient applicables aux commissaires;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

d'adopter les Règles de régie interne du conseil d'administration avec les modifications apportées séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Annie Dubois demande s'il serait pertinent de baliser la durée des rencontres. Le conseil décide qu'il pourrait être trop contraignant d'intégrer un point à cet effet dans les Règles de régie interne. Toutefois, le président devra faire respecter le temps alloué pour la discussion des sujets présentés afin que la rencontre se déroule sur un temps maximal de 3 h, sauf exception.

07-CA/20-10-21

CRÉATION DES COMITÉS ET PRÉSENTATION DES MANDATS

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'institution des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le Règlement relatif à la procédure de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents tel qu'établi selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des administrateurs pour représenter le conseil d'administration au sein des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification, des ressources humaines et de révision d'une décision;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR HUGO-PIERRE BELLEMARE, ADMINISTRATEUR,

de nommer les trois administrateurs suivants pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique pour la durée du mandat qui sera prévue aux Règles de régie interne de ce comité :

- Pierre Soucy
- Denis Boudreault
- Annie Dubois

de nommer les trois administrateurs suivants pour siéger au comité de vérification pour la durée du mandat qui sera prévue aux Règles de régie interne de ce comité :

- Franco Tomas
- Jean-Michel Hamelin
- Denis Boudreault

de nommer les cinq administrateurs suivants pour siéger au comité des ressources humaines pour la durée du mandat qui sera prévue aux Règles de régie interne de ce comité :

- Louis Brunelle
- Hugo-Pierre Bellemare
- Myriam Beauchamp
- Luc Massicotte
- Julie Saulnier

de nommer les cinq administrateurs suivants pour siéger au comité de révision d'une décision jusqu'à la prochaine formation de ce comité prévue en 2021-2022 :

- Elisabeth Paquin
- Julie Saulnier
- Hugo-Pierre Bellemare
- Kim St-Jacques
- David Lafrance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REDDITION DE COMPTES – DÉCISIONS DE TRANSITION

Les membres sont invités à lire le document sur le fonctionnement du comité transitoire et le résumé des décisions prises par le directeur général durant la période de transition. L'ensemble des procès-verbaux est déposé sur le site Internet du Centre de services scolaire, permettant de consulter l'intégralité des décisions prises.

08-CA/20-10-21

CALENDRIER DES RENCONTRES 2020-2021

CONSIDÉRANT l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil d'administration du Centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement et doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le conseil d'administration de prévoir son calendrier de rencontres pour l'année scolaire 2020-2021 et de le faire adopter par résolution suivant l'article 3.1.2 des Règles de régie internes du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE,

que le conseil d'administration tienne ses séances ordinaires de l'année scolaire 2020-2021 aux dates suivantes :

- 28 octobre 2020
- 25 novembre 2020
- 16 décembre 2020
- 24 février 2021
- 28 avril 2021
- 26 mai 2021
- 16 juin 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-CA/20-10-21

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME ÉLYSE GIACOMO

CONSIDÉRANT la mise en place du tout premier conseil d'administration du Centre de services scolaire et tout le travail requis à cet effet depuis l'adoption du projet de loi n°40;

IL EST PROPOSÉ PAR KIM ST-JACQUES, ADMINISTRATRICE,

de féliciter madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, et tous les membres de son équipe pour leur excellent travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 36, HUGO-PIERRE BELLEMARE, ADMINISTRATEUR, propose la levée de la séance.



LUC GALVANI
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE